

Et si votre société cotisait directement à votre fonds de pension?



Le RR-E est LA solution pour vous.

Découvrez ses multiples avantages

au www.rr-e.ca

Historique

Avec la réforme Morneau de 2018, les règles ont changé et les stratégies d'accumulation et de fractionnement se font rares. Imaginez que c'est maintenant votre société qui souscrit à vos REER, de façon totalement déductible pour elle et exempte de taxes salariales.

Quoi ?

Le Régime de Retraite Exécutif est un régime de retraite individuel combiné, ce véhicule financier est plus performant et plus flexible que le REER.

Pour qui ?

Le RR-E est conçu pour les entrepreneurs et les professionnels incorporés de moins de 72 ans.

Comment ?

La mise en place est effectuée par une entreprise à laquelle le participant est «lié» ou «rattaché».

- Lié : conjoint, frère, soeur, enfant, petit-enfant, père, mère.
- Rattaché : au moins 10% d'une catégorie du capital-actions de la société.

Voici 5 raisons d'opter pour le RR-E à la place du REER :

1. Les cotisations sont entièrement déductibles par la société
2. Jusqu'à 1,5 M\$ de cotisations supplémentaires
3. Frais de gestion compétitifs
4. Honoraires entièrement déductibles par la société et exempts de taxes
5. Protection accrue contre les créanciers

ET bien plus...

- Possibilité de racheter le service passé
 - Création d'une dépense importante déductible pour la société
 - Augmentation de votre rente de retraite
- Transfert intergénérationnel : Transfert à la génération suivante libre d'impôt lors du décès
- Fractionnement de revenu :
 - Possible avant 65 ans
 - Montant supérieur à fractionner

NOTRE RÔLE

En optant pour le Régime de Retraite Exécutif, vous serez accompagné dans tout le processus de mise en place, incluant la cueillette de données, ainsi que le suivi annuel rigoureux de votre régime jusqu'à sa terminaison.

Notre approche consiste à optimiser les possibilités qu'offrent les régimes de retraite, sans faire de compromis sur la rentabilité globale de la stratégie. Nous prenons en considération plusieurs variables dont : le rendement, la fiscalité personnelle, la fiscalité corporative, les frais de gestion, etc.

« Avec le régime exécutif, le résultat est concluant.

Ça représente véritablement une "petite mine d'or" pour les femmes et hommes entrepreneurs(es). Hélas, ce nouveau plan financier est encore trop méconnu de la part de la Communauté des affaires. »

- Luc Borgia, A.I.C.A., A.S.A., C.A.A.S., Pl. Fin., RIS, « Le joyau méconnu des stratégies d'investissement », Le journal des parcs industriels - Capitale-Nationale, Volume 14 Numéro 4, Septembre 2021

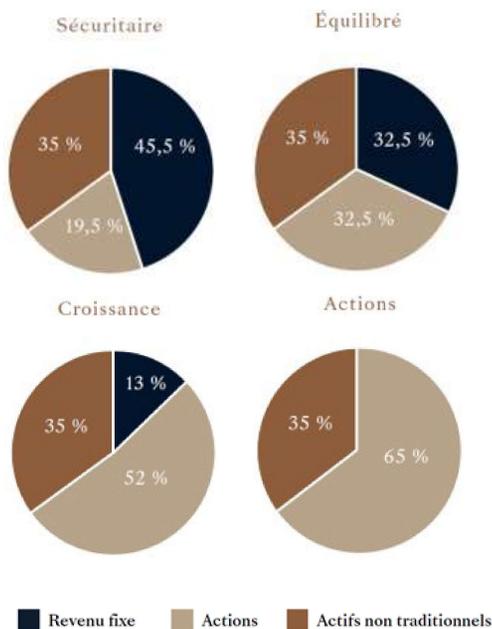
WWW.RR-E.CA

INVESTISSEMENT

Découvrez les quatre mandats exclusifs pour la mise en place d'un Régime de Retraite Exécutif.

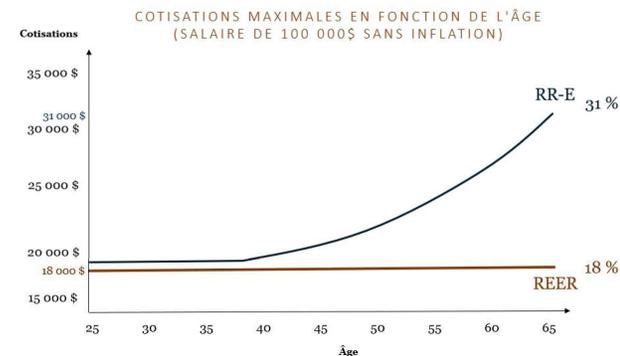
La stratégie d'investissement des mandats RR-E est inspirée des grands fonds de pension canadiens. Ces derniers surpassent les fonds équilibrés 14 années sur 15. En optant pour l'un de ces portefeuilles, vous atteindrez plus facilement vos objectifs de retraite.

Quatre types de mandats RR-E sont offerts selon le profil d'investisseur :



**LE RR-E : UN VÉHICULE
PLUS PERFORMANT
QUE LE REER !**

COTISATION ANNUELLE



Pour en apprendre davantage
sur le RR-E, visitez le
www.rr-e.ca
ou communiquez avec nous
au rr-e@sfl.ca

RR-E^{MC}